



CODESRIA



# CODESRIA

# 13

ème

Assemblée générale  
General Assembly  
Assembleia Geral  
الجمع العام الثالث عشر

**L'Afrique et les défis du XXIème siècle**  
**Africa and the Challenges of the Twenty First Century**  
**A África e os desafios do Século XXI**

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

**VERSION PROVISOIRE**  
**NE PAS CITER**

**Diaspora africaine et présence africaine dans le monde Migration des  
sénégalais qualifiés et formation d'une diaspora scientifique**

*Marame Cissé*  
*Université Gaston Berger Saint-Louis*

**5 - 9 / 12 / 2011**

**Rabat Maroc / Morocco**

Au Sénégal, dans les années 2000, « la classe des travailleurs qualifiés est affectée par le désir d'émigrer. Un diplômé de l'enseignement supérieur sur quatre avait émigré en 2000, soit 24,1 %. Sur la période 1995-2005, on comptait aussi 678 médecins émigrés, soit 51 % des médecins formés dans ce pays, et 695 infirmiers soit 27 %. » (OIM 2009 : 101).

Ces chiffres révèlent que l'émigration sénégalaise se transforme et prend des formes diverses, les deux qui ont dernièrement suscité un grand intérêt dans le contexte sénégalais<sup>1</sup> sont l'émigration clandestine et la massification de la migration des travailleurs qualifiés et des étudiants. Cette dernière figure remet en cause toute velléité de réduire l'image du migrant africain et sénégalais en particulier à celle d'un jeune chômeur rural à la recherche d'un eldorado. Sous ces formes nouvelles, la migration concerne également les individus disposant d'un haut niveau d'étude, d'une expérience professionnelle et venant des milieux urbains (Dakar, Thiès, Saint-Louis etc.)

Certains sociologues sénégalais ont analysé la migration des travailleurs qualifiés en termes de fuite des cerveaux, et expliquent ce phénomène en établissant une relation de causalité entre la précarité économique, la crise du système universitaire (la dégradation des conditions socio-économiques de travail, grèves répétées) et le nombre croissant de départs des scientifiques. (Dia, 2005). A la suite de Frindlay (1996) et Salt (1992), il nous apparaît évident que la configuration du monde contemporain qui se caractérise par une nouvelle division internationale du travail favorable aux échanges mondiaux et par l'émergence d'une économie du savoir, a contribué à la grande mobilité des personnes hautement qualifiées.

Les départs massifs ne sont pas les seules évolutions, au fil des années, des installations plus durables et une dispersion des migrants qualifiés et des étudiants sénégalais sont observées. Ces dernières années, ces catégories émigrent vers d'autres destinations, surtout vers l'Amérique du nord (Etats-Unis et le Canada) même si la France reste encore la destination privilégiée des cadres et des étudiants sénégalais. Cette diversification des destinations est un élément fondamental de la structuration de liens transnationaux et d'une diasporisation. La structuration d'une diaspora sénégalaise qualifiée se présente de deux manières. D'une part, par l'implication directe dans l'appui technique, la formation et la recherche au Sénégal de migrants hautement qualifiés qui ont des affiliations

---

<sup>1</sup> Les informations sur les naufragés de la migration clandestine ont été largement relatées par la presse locale et internationale. D'autre part, un Conseil Interministériel spécial contre la Fuite des Cerveaux a été tenu en 2002. Cf. Ibrahima Amadou Dia, [http://www.univie.ac.at/ecco/stichproben/Nr8\\_Dia.pdf](http://www.univie.ac.at/ecco/stichproben/Nr8_Dia.pdf), page consultée le 17/07/08. Cela rend compte du débat qui entoure encore cette forme migratoire même si, comme on le voit dans cet article, ce phénomène fait l'objet de plus en plus d'une lecture positive qui voudrait qu'il ne soit plus analysé en termes de perte ou de fuite. La tendance est de passer de « l'exode des cerveaux à la récupération des compétences ».

professionnelles en France ou ailleurs dans le monde (Etats-Unis, Suisse, Canada) et qui sont motivés par un attachement identitaire ou par un devoir de loyauté, comme le précisent certains d'entre eux. D'autre part, par l'auto-organisation de certains sénégalais qualifiés en associations qui rassemblent des sénégalais installés dans différents pays et permettent des transferts de leurs compétences acquises au cours de leurs trajectoires migratoires vers le Sénégal créant ainsi, de façon collective, des liens de divers types avec le « référent-origine » selon l'expression de Dufoix (2003).

Toutefois, les liens que ces migrants maintiennent avec le Sénégal ne découlent pas d'un déterminisme naturel, c'est une construction qui évolue et se transforme avec le temps, au cours du parcours migratoire. (Lacroux et al, 2008 :27). Suivant cette perspective théorique, les échanges interactionnels avec le pays d'origine ne vont pas de soi mais sont des productions élaborées par des acteurs individuels et collectifs en situation (Riutort, 2010 : 229). Pendant un certain temps, les migrants sénégalais hautement qualifiés étaient confinés dans une sorte « d'isolement social », ce qui a réduit les échanges avec le pays d'origine et avec les autres catégories de migrants qui vivent dans les pays d'accueil. Dans la préface de l'ouvrage d'A Gueye (2001), B. Sall dénonce l'affaiblissement de la tradition militante de la génération actuelle des intellectuels, au profit de la promotion individuelle. Il argue que la relation entre la communauté d'origine (Afrique) et les intellectuels expatriés, se décline en termes « de demandes et d'abandons d'Afrique ». Mais, à partir de l'observation d'un certain nombre de faits actuels, on se situe dans une phase de « demandes d'Afrique » ou plus précisément dans une période de construction et de consolidation des liens de divers types (économiques, sociaux, professionnels etc.) avec le pays ou le continent d'origine.

Historiquement, les intellectuels africains expatriés avaient des projets collectifs politiques et militants. Ces projets identitaires se manifestaient par la création d'associations : la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire (FEANF) et la publication (*la Voix des Nègres*, *la Dépêche africaine*, *l'Etudiant noir* etc.). Ces projets collectifs ont été déterminants dans la construction d'une identité noire partagée. Selon A Gueye cette identité africaine était totalisante et oppositionnelle. En effet, la référence totale à l'Afrique du « *Nègre africain* » reposait sur le déni d'une multi-appartenance et sur un besoin de rupture avec une France et une Europe colonisatrices. Les intellectuels sénégalais étaient fortement représentés dans ce mouvement. Mais à la différence des intellectuels de la primo-génération, les migrants sénégalais qualifiés s'installent durablement dans les pays d'accueil et s'identifient également à ces pays. Le mode d'organisation ainsi que le contenu du discours identitaire dans la mobilisation collective (surtout le contenu oppositionnel) a changé. Les projets

collectifs de la génération actuelle consistent à la fois à améliorer leur insertion sociale et professionnelle dans le pays d'installation (puisqu'ils ont choisi la sédentarisation) et à contribuer aux dynamiques de développement du Sénégal (pays auquel ils restent encore fidèles). Les actions et activités orientées directement ou indirectement vers le Sénégal peuvent être situées dans trois grands secteurs identifiés par Assogba (2002), à savoir : le secteur du développement local, le secteur des affaires et le secteur de science et de la technologie (S&T).

Plus spécifiquement, les migrants sénégalais qualifiés mènent des actions socio-économiques, scientifiques dans des domaines comme la formation professionnelle, les publications, la diversification des filières de formation etc.

Il convient d'indiquer, à ce stade de l'analyse, ce que nous entendons par migrants sénégalais qualifiés. Dans cette étude, les migrants sénégalais qualifiés sont les personnes nées au Sénégal, qui ont émigré en France (la France est notre terrain d'étude), qui disposent d'un niveau d'instruction de bac plus 5 au moins (niveau d'instruction) ou qui sans avoir un niveau bac plus 5, occupent un poste pour lequel il faudrait ce niveau d'instruction (catégorie professionnelle). Du point méthodologique, cette analyse s'appuie sur un matériel empirique documentant les modalités d'action et d'organisation de ces migrants sénégalais qualifiés. Durant la phase d'observation, ont été interrogés des migrants sénégalais qualifiés qui ont effectué des missions d'expertise dans le cadre du TOKTEN (Transfer of Knowledge Though Expatriate Nationals), du PAIDS (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement), ainsi que ceux qui s'activent dans les associations qui mènent au Sénégal des activités dans les domaines socio-économiques et scientifiques / techniques.

De fait, pour certains migrants sénégalais hautement qualifiés, les programmes tels que le TOKTEN et PAIDS ont concouru à la création d'un cadre d'interrelations propice à l'intervention aux dynamiques de développement scientifique et socio-économique du Sénégal. L'argument principal de ces programmes de mobilisation des migrants qualifiés se fonde sur une caractéristique majeure du contexte actuel. En effet, dans un espace géographique mondialisé et maillé en réseaux les ressources humaines en sciences sont reconnues comme essentiellement flottantes (à travers le monde), et qu'on admet qu'il faut consacrer des efforts à les capter, et à territorialiser leurs effets bénéfiques (politiques de coopération, attraction d'étrangers, collaboration avec la diaspora...) (Waast, 2003 : 4). De la sorte, les migrants hautement qualifiés sont des viviers potentiels pour leurs pays d'origine, qui peuvent faire appel à eux, en vue de réunir une masse critique d'experts et de scientifiques.



## **1) Le TOKTEN et le PAISD : des dispositifs de circulation de compétences ayant des impacts scientifiques et socio-économiques**

Des entretiens ont été réalisés au niveau des structures qui ont bénéficié de ces missions et des migrants qui ont effectué ces missions en vue d'analyser objectivement les résultats socio-économiques, scientifiques de ces missions ainsi que leur effets structurants sur la circulation des compétences et la formation d'une diaspora scientifique sénégalaise.

Le TOKTEN est un programme du PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement) mis en œuvre dans plusieurs pays aussi bien en Afrique, en Asie qu'au moyen d'orient. Le Sénégal bénéficie du programme depuis 2001. Le programme permet d'appuyer des universités, des entreprises, des ONG en mobilisant des sénégalais hautement qualifiés qui vivent à l'extérieur. Selon le rapport d'évaluation du TOKTEN, les missions ont concerné des domaines assez pointus dans lesquels des déficits persistent au sein de l'expertise résidente au Sénégal, soit en nombre suffisant, soit en spécialités. Ces domaines sont principalement: ingénierie électronique et télécommunication, mathématiques financières, ingénierie informatique et TIC (Entrepôt de données par exemple), comptabilité électromagnétique (codage canal), statistiques/ probabilités, gestion, sciences sociales : histoire des migrations, prospective, sciences politiques, économie, etc. (Fall, 2007).

Dans la même lancée, le Sénégal et la France ont signé des conventions depuis 2005 (Projet initiative de co-développement puis Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement) en vue d'impliquer la diaspora sénégalaise dans le développement du Sénégal. Ces projets initient des actions de développement dans les domaines suivants: l'accompagnement des initiatives économiques des migrants, la mobilisation de la diaspora hautement qualifiée, le développement local dans les régions d'origine des migrants (ce volet concerne les projets communautaires en direction des localités d'origine). Contrairement au TOKTEN, le PAISD est un cadre multiforme avec divers volets. Dans le cadre de cette recherche, seul le volet de la mobilisation des experts sénégalais installés en France a été observé. Celui-ci est en quelque sorte une application concrète de « l'option diaspora » qui se traduit par la possibilité de solliciter l'appui des migrants qualifiés pour des missions d'expertise de courte durée.

La première phase du TOKTEN a eu lieu entre 2001 et 2007. Les structures qui ont le plus profité de ces missions d'expertise, en termes de résultats tangibles, sont celles qui avaient des besoins précis, bien formulés et qui étaient en contact avec ces experts avant de solliciter ces programmes pour organiser un court séjour qu'elles n'avaient pas les moyens de financer. Au-delà de la satisfaction liée à la réussite de la mission, des liens qui se veulent

durables sont nés de certaines missions. L'exemple de l'université Gaston Berger est assez illustratif de ce fait. Le directeur de l'Unité de formation et de recherche en Sciences appliquées à la technologie (UFR SAT) affirme que « *les experts mobilisés dans le cadre du TOKTEN ont largement contribué au démarrage du DESS en informatique et du développement de cette filière. On connaissait certains d'entre eux* »

Grâce à ces résultats, l'UFR SAT a recruté quatre experts à la fin de leurs missions. Jusqu'à présent, il y a cinq autres experts qui assurent de façon temporaire des cours, avec des aller- retour entre l'université Gaston Berger et leur université en France. Dans ce cas précis, ces missions ont permis à des migrants sénégalais installés en France d'établir des relations avec une université sénégalaise avec laquelle ils n'avaient pas ou peu de relations, d'élargir ainsi leurs réseaux de connaissance et/ou d'intégrer leurs collègues non-migrants dans leur réseau scientifique.

L'exemple d'une mission d'expertise d'un phyto chimiste dans le cadre du PAISD s'inscrit également dans cette même logique d'entretien des liens avec la structure bénéficiaire à la fin de la mission. Ce phyto chimiste a mené des expériences sur la validité des médicaments traditionnels dans le traitement de l'hypertension au sein d'un laboratoire de la faculté de pharmacie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Cette courte mission a permis au phyto chimiste de faire bénéficier à la faculté de pharmacie de son réseau scientifique. A la fin de la mission, une relation tripartite de collaboration a été établie entre l'entreprise où il travaille à Strasbourg, l'université de Strasbourg (qui est un partenaire de cette entreprise) et le laboratoire de l'université de Dakar. L'université de Strasbourg a reçu une doctorante de Dakar dans le cadre de sa thèse. La construction de ce réseau d'interconnaissance est loin d'être anodine car comme l'a si bien observé Roland WAAST, Strasbourg fait partie des lieux de concentration exceptionnelle des moyens et des capacités de la recherche développement, des foyers jalousement gardés de la science de pointe et de l'innovation que sont la Silicon Valley, le triangle Bâle-Strasbourg-Fribourg... (Waast, 2003 : 3).

Au niveau socio-économique des agences publiques et des ONG ont été les principaux bénéficiaires des interventions dans le cadre de ces programmes. L'appui des experts a surtout porté sur la modernisation de l'administration à travers la contribution à la réalisation de l'intranet gouvernemental, la création de portail web pour certaines agences publiques, la réalisation d'étude de faisabilité sur la création d'une pépinière d'entreprises, la dynamisation des PME.

A ce propos, un ingénieur en informatique déclare : « En 2007, j'ai réalisé une mission d'expertise au niveau de l'ADIE, j'ai travaillé avec l'équipe chargée d'exécuter l'intranet et la téléphonie du gouvernement, j'ai eu une réelle satisfaction d'avoir travaillé sur ce projet, lorsque j'ai appris en juin (2011) le lancement officiel de la téléphonie de l'Etat, intranet administratif qui va permettre à l'état du Sénégal de faire des économies par la réduction des factures téléphoniques ». C'est dans cette dynamique de modernisation qu'il faut situer également l'appui d'un expert expatrié à la création d'un portail web pour l'artisanat qui est un volet d'un vaste projet de recensement des produits artisanaux et de leur labellisation.

Ces exemples ont des impacts sur le plan scientifique et socio-économique. Par ces missions d'expertise, ces migrants maintiennent des relations d'expertise entre deux pays. Ces programmes sont donc, à cet égard, des canaux de mobilité et de circulation transnationale de compétences entre des territoires qui ont des niveaux de développement inégaux.

Ces exemples illustrent également de façon assez déterminante une réalité qui ne peut plus être ignorée, certains migrants hautement qualifiés ont un haut degré d'ancrage dans la modernité et peuvent être considérés sans conteste comme des véritables acteurs d'innovation sociale, des vecteurs de transfert de la modernité (Niang 2010 : 74). C'est dire que dans leurs pays d'établissement, ces migrants évoluent dans une ambiance de productions d'innovations et la propagation de cette expérience (transferts technologiques, diffusion des innovations) peut être un moteur de progrès scientifiques, économiques et sociaux. Ces migrants qualifiés sont entre deux ou plusieurs sociétés, cette entre deux est très favorable à la circulation de savoirs et de savoir-faire. De ce fait, ils occupent des positions stratégiques intermédiaires et sont des atouts majeurs pour amener leur pays d'origine à bien se positionner dans l'économie de la connaissance, la science mondiale et à disposer d'une capacité d'innovation technique.

Néanmoins, les retombées positives ne doivent pas occulter un certain nombre d'insuffisances dont ces programmes souffrent. L'une des difficultés majeures que rencontrent ces programmes est l'inachèvement de certaines missions. A la fin de la mission si les objectifs de la mission n'ont pas été atteints celle-ci reste inachevée. Il arrive également que les objectifs de la mission ne se réalisent pas. Ce sont sur ces éléments et sur d'autres que repose la critique faite à ces programmes.

Cette première phase a amorcé la reconnexion professionnelle des migrants sénégalais avec le contexte professionnel sénégalais et la possibilité de travailler avec des collègues non migrants spécialisés sur les mêmes domaines que les migrants qualifiés. Mais

l'étape d'une mise en relation durable entre les structures du pays d'origine et celles du pays d'accueil, qui est un des objectifs majeurs de ces programmes, n'est réalisée que dans de rares cas. Bien souvent à la fin de la mission le contact est interrompu.

A un autre niveau, lorsque les compétences mobilisées existent au Sénégal, la création de la valeur ajoutée est moindre et au sein de structures sénégalaises cette pléthore est source de concurrence entre nationaux et nationaux expatriés. Un des universitaires parmi les quatre qui ont été recrutés à l'université Gaston Berger, a démissionné de son poste et est retourné au Canada. Cette démission renseigne quelque peu sur les relations migrants et la « communauté scientifique et technique résidente » mais également sur les difficultés de réadaptation de ces migrants aux conditions de travail du Sénégal.

Bien qu'ils soient bénéfiques à plus d'un titre, ces programmes sont sujets à un avenir aléatoire car étant juste inscrits dans l'agenda des organisations internationales, ce qui pose sinon le risque d'arrêt du moins le risque de ne plus bénéficier des fonds qui les alimentent dès que d'autres priorités internationales émergeront.

Les propos d'un enseignant –chercheur rencontré à l'université de Dakar met en lumière cet aspect, il juge que « *ces programmes ne se fondent pas sur une politique migratoire définie par le Sénégal, c'est pourquoi ils ne s'intègrent dans aucun projet structural qui englobent un ensemble de secteurs diversifiés sur le long terme. Ces programmes sont en fait des stratégies ponctuelles de faire bénéficier le Sénégal des compétences expatriées, ils sont restrictifs, segmentaires et posent des problèmes c'est le cas à l'université de Dakar et dans d'autres structures* »

De fait, ces programmes ressemblent plus à des compensations qui apportent une touche humanitaire, une image vertueuse aux migrations des personnes qualifiées pour occulter la virulence de la critique des politiques de migratoire des pays du Nord basée sur la sélection des compétences. La sollicitude des pays d'installation notamment de la France et de certaines organisations internationales à créer des dispositifs de mise en relation entre les migrants sénégalais qualifiés et certaines structures sénégalaises, pourrait dissimuler la réalité quelque peu ambivalente, de politiques migratoires clairement orientées vers une sélection des personnes ayant une qualification de haut niveau tout en stigmatisant d'autres profils migratoires (ouvrières, communautaires ou familiales). Or ces formes migratoires sont tout autant bénéfiques pour les pays d'origine.

Au niveau scientifique et technique, les transferts de savoirs et de connaissances risquent, paradoxalement, de se réduire à un transfert de l'épistémologie occidentale, car la plupart de ces scientifiques et experts ont effectué leurs études en France et y travaillent depuis un certain nombre d'années. Pour annuler ces potentiels effets inattendus, les



universités et autres structures bénéficiaires de ces programmes devraient procéder à un travail de « reterritorialisation » des savoirs et expertises dans un double mouvement de réappropriation et de rejets sélectifs qui tient compte des singularités des territoires d'origine. Ainsi, à l'instar des pays d'Asie (Chine, Inde, Corée du sud, etc.) et de l'Amérique latine, les structures, les institutions et les groupes concernés au Sénégal ont la responsabilité de faire en sorte que la mobilisation de ces ressources humaines expatriées aboutissent à une conjonction articulée entre recherche-développement, production économique et des transformations sociétales.

Il est vrai que les pouvoirs publics sénégalais font preuve d'une réelle volonté politique en soutenant ces programmes. Néanmoins, cet engagement politique n'est pas accompagné des politiques migratoire et scientifique qui organisent les apports scientifiques et socio-économiques des migrants sénégalais qualifiés installés en France ou ailleurs dans le monde. Une telle organisation permettrait à cette collaboration dans les universités, les entreprises et les agences sénégalaises de dépasser le cadre individuel et personnel pour prendre une tournure plus institutionnelle et formelle en vue d'instaurer une participation continue des sénégalais de l'extérieur dans la construction de structures d'enseignement et de recherches adaptées aux réalités sénégalaises.

En dépit de ce bilan en demi-teinte, il est important de retenir qu'en s'inscrivant massivement dans les bases de données du TOKTEN et du PAISD, les migrants sénégalais font montre d'une conscience et d'un engagement collectifs qui suppose l'existence d'une collectivité sénégalaise qualifiée dispersée à travers le monde qui s'identifie au devenir de sa communauté d'origine. D'ailleurs, la participation volontaire au TOKTEN et au PAISD ne sont pas les seules initiatives, un certain nombre de migrants sénégalais qualifiés sont engagés dans des activités associatives qui sont d'autres formes d'activation des liens avec le Sénégal.

## **2) Participation au processus de développement du Sénégal et transnationalisation des activités et pratiques : le cas de quelques associations de migrants qualifiés**

A partir des années 2000, plusieurs réseaux d'associations<sup>2</sup> des migrants sénégalais qualifiés ont été créés en vue d'établir diverses relations (économiques, socioculturelles et échanges scientifiques etc.) avec le pays d'origine. Les enquêtes de Dia (2009) sur les associations de la diaspora sénégalaise rendent compte de cette nouvelle dynamique

---

<sup>2</sup> Au niveau continental plusieurs réseaux ou fédérations d'associations ont été créés : Africa Recruit, Africagora, African Foundation for Development (AFFORD), African Axis (AFAX).

associative des sénégalais qualifiés qui résident en France. Comme il l'affirme, « ce n'est qu'en ce début de nouveau millénaire que ré-émerge des associations exclusivement ou majoritairement composées d'universitaire, de chercheurs et d'ingénieurs, revendiquant un enracinement et une projection au Sénégal ». Les associations de migrants sénégalais qualifiés sont, donc des associations dans lesquelles les migrants disposant d'un niveau d'instruction de bac plus 5 au moins, sont majoritaires.

Dans ces associations, l'action (transfert de compétence, investissements divers, activités associatives) demeure un élément capital dans les liens avec le pays d'origine. A Gueye considère que, pour les intellectuels expatriés, l'action est, parmi d'autres éléments, un instrument de revendication et d'affirmation de leur propre légitimité sociale, et donc un moyen d'être reconnus dans leur propre société. (Gueye, 2001 : 75). Pour les migrants sénégalais qualifiés, l'adhésion à des associations qui interviennent en faveur du Sénégal est un moyen de construire une interconnaissance dans le pays d'installation (la France) et d'entretenir au Sénégal une « inter reconnaissance » que les longues années d'expatriation pourrait déstructurer.

A partir de leurs activités et objectifs, ces associations peuvent être classées en trois catégories suivant les domaines prioritaires que ces associations investissent :

- les associations ayant des activités à caractère scientifique et technique : c'est le cas de L'Association des sénégalais expatriés consultants(ASEC) et l'association Diaspora africaine ;
- les associations de type professionnel comme le réseau Espace jappo et l'Association des avocats sénégalais de France ;
- les associations de type développementaliste à l'image de l'association Rencontre des Sénégalais pour une organisation utile des ressources de la communauté des expatriés (Re-Source/SUNUNET) et de l'association Afrique solidarité développement.

Les axes d'intervention portent, entre autres, sur la redynamisation des ressources humaines locales par la formation. Mais même dans ce domaine classique d'intervention des associations de migrants des évolutions notables s'observent. Dans les actions que l'association Afrique Solidarité Développement(ASODEV) mène à Thilogne dans le domaine de la formation, la vision de l'école et de l'éducation de base à évoluer, il ne s'agit plus seulement de satisfaire le besoin de construire des salles de classe fonctionnelles, mais l'objectif implicite est d'atteindre une scolarisation primaire complète en construisant une

troisième école à Thilogne et de diversifier l'offre de formation (aux programmes classiques s'ajoute une formation en informatique).

D'autres associations de migrants qualifiés initient des formes d'actions et de transferts qui se veulent en rupture avec les formes traditionnelles d'intervention des associations de migrants. Une association comme « Diasporas africaines », est à la fois une association et une revue littéraire dont l'un des objectifs est de réhabiliter l'histoire africaine en la racontant à travers la littérature, l'art et la culture. Il s'agit de publications numériques des textes d'écrivains sénégalais, africains, antillais, etc. Le président de l'association nous confie fièrement que le but de l'association est de rassembler les intellectuels de la diaspora africaine afin que nous « écrivons notre mémoire collective ». A travers ces activités cette association participe à distance et grâce aux TIC à la construction d'un imaginaire africain collectif. Ces actions socio-culturelles de l'association ont une finalité claire, celle d'affirmer et de valoriser une identité africaine tout en raffermissant les liens entre les peuples d'Afrique dispersées à travers le monde.

Dans le même esprit, des cadres sénégalais expatriés avaient participé individuellement aux programmes TOKTEN et PAIDS se sont réunis et ont créé l'ASEC (Association sénégalaise des expatriés consultants) en 2006. Poursuivant cette dynamique, L'ASEC a signé des accords de collaborations scientifiques avec l'université Gaston Berger de Saint-Louis et l'université de Ziguinchor. L'association a deux projets assez innovants et de grandes envergures : la création de centre de formation professionnelle et de l'entrepreneuriat (CFPE) et un projet agricole visant une agriculture biologique et intégrée dans la communauté rurale de Fissel où l'association bénéficie déjà d'une affection de terre.

Leurs activités orientées prioritairement dans le domaine des sciences et techniques, font de ces associations des supports de formation d'une diaspora scientifique et technique (DST). Le concept de DST est défini comme un « ensemble de collectifs auto-organisés de chercheurs et d'ingénieurs expatriés œuvrant au développement de leur pays ou de leur région d'origine, en priorité dans les domaines scientifiques, techniques et de l'enseignement supérieur » (Barré et al, 2003 : 17). Les concepts de DST « diaspora scientifique et technique » ou DKN (diaspora knowledge networks) sont employées pour confirmer une tendance qui a été observée à partir des années 1990. Cette tendance se caractérise par une mobilité accrue et une implication directe des migrants qualifiés au devenir de leur communauté d'origine par l'intermédiaire des technologies de l'information et de la communication et des associations comme cadre d'interactions, d'interconnexions, et d'échanges. Pour Meyer (2008) la base sociale des diasporas scientifiques est particulière et repose sur l'unité de

compétence et de projet, nous pensons qu'il faut ajouter à cela une identité nationale unificatrice qui relie les membres dispersés. Un sentiment d'appartenance nationale, « une nationité » sénégalaise (au sens qu'Anderson confère à ce concept) sous-tend la mobilisation collective des migrants sénégalais.

Dans la réflexion théorique sur les migrants « le déraciné, en tant que figure paradigmatique du monde migrant, s'éloigne et fait place à une autre figure, encore mal définie, mais dont on sait qu'elle correspond à celle d'une personne qui se déplace et fait appel à des alliances à l'extérieur de son groupe d'appartenance, sans pour autant se détacher de son réseau social d'origine » (Diminescu, 2010 :10-11). La création de ces associations par les migrants sénégalais qualifiés ainsi que la nature de leurs activités ne démentent pas ce constat général.

Au-delà du souci de participer au processus de développement du Sénégal ou de l'Afrique, de manière réelle ou symbolique, ces associations présentent d'autres spécificités. Dans leurs activités professionnelles les migrants sénégalais qualifiés sont très mobiles. Cette grande mobilité est une ressource qui leur donne accès à des univers sociaux et géographiques diversifiés, ce qui a forgé un « habitus transnationaux » (Nedelcu, 2010). L'habitus transnational est une disposition à « transnationaliser » un certain nombre d'activités et de pratiques. Certaines associations de migrants sénégalais qualifiés ont une configuration transnationale qui se manifeste par la création de plusieurs antennes dans différents pays du Nord et l'organisation d'activités qui réunissent les membres des différents sites. Une association comme Re-Source organise un ensemble d'activités en France, au Sénégal et aux Etats -unis. Le pique-nique annuel à Vincennes qui est un moment de rencontres des sénégalais mieux connaitre la culture et la cuisine sénégalaise. L'organisation de conférences et projections de films suivies de débats dans les foyers où vivent des sénégalais et généralement des africains ; des visites de musée pour les enfants d'immigrés des quartiers difficiles quelques soient leur origine. L'activité phare organisée au Sénégal est le home coming, durant cette manifestations des conférences sont animées, des prix sont remis pour récompenser les actions utiles au niveau local en vue de promouvoir la créativité sociale.

L'autre singularité organisationnelle observée dans les associations de migrants sénégalais qualifiés est la préférence pour une organisation en réseau. Cette forme d'organisation, plus souple et flexible, pose moins de contraintes au niveau de l'engagement (, ni de carte de membre, ni cotisation). « Espace Jappo » est l'emblème de cette organisation

en réseau des migrants sénégalais qualifiés. La seule exigence est de s'inscrire sur le site web du réseau et de participer, si possible, aux forums de l'espace. Le dernier forum networking a réuni plus d'une centaine de migrants, il a été tenu à l'hôtel Renaissance Paris- Défense et a été animé par un professionnel sénégalais de renom qui vit aux Etats-Unis (qui est un ancien vice chairman emerging market chez JP Morgan). Le choix du lieu et de l'animateur rendent compte de la dimension plus professionnelle et économique de ce Forum. Le networking est un moment échanges des coordonnées entre les membres pour des collaborations professionnelles ou pour disposer de contact pour la gestion des affaires plus personnelles (comme par exemple : trouver un avocat, un gestionnaire de patrimoine ou un médecin parmi les compatriotes membres du réseau). Des entrepreneurs sénégalais qui sont d'anciens migrants participent à ces rencontres donnant une dimension transnationales à ces forums. A travers ces activités et les échanges qu'elles induisent, se construisent des réseaux transnationaux qui relient des sénégalais dispersés dans plusieurs pays et des sénégalais non-migrants. Cette organisation en réseau rend possible les interrelations entre les membres de différents association. Il arrive que des membres de L'ASEC ou de Re-Source assistent aux rencontres (forum annuel, forum networking) de l'Espace Jappo. Ces rencontres sont des moments de diffusion d'expertise, mutualisation des compétences et de partage d'expériences. Ces forums font de ces associations non seulement des lieux de sociabilité (possibilité de bâtir un capital social) mais encore, des cadres de rencontre entre « l'ici » (pays d'installation), « le là-bas » (pays d'origine) et « l'ailleurs » (les lieux de la dispersion), des cadres réticulaires dont le Sénégal est le foyer de dispersion.

## **Conclusion**

L'analyse des liens que certains migrants qualifiés entretiennent avec le Sénégal n'a pas pour but de relativiser l'importance de la fuite des cerveaux ou de mettre en bière cette réalité, mais de souligner l'existence de ces liens qui sont en plein essor. En effet se focaliser uniquement sur la fuite des cerveaux reviendrait à ignorer « l'unité du processus migratoire » et à procéder une « réduction utilitariste de l'immigré à sa fonction productive » qui confine de l'analyse migratoire dans des espaces uniques ou fixes, alors que la réalité est tout autre. Les migrants sénégalais qualifiés sont très rarement dans une situation de rupture totale avec l'origine. Des affaiblissements des liens avec l'origine du à une perte de parents proches (père, mère) peuvent- être observés, mais ils ne sont pas légion dans la communauté sénégalaise qui a été observée, un minimum de liens avec le Sénégal ou avec d'autres sénégalais expatriés, quelques soient leurs natures (privée, familiale, parfois

professionnelle), est toujours maintenu. Mieux, certains migrants qualifiés participent aux dynamiques de développement du Sénégal, que ce soit dans le cadre d'activité encadrée par des institutions internationales et étatiques comme le TOKTEN ou le PAISD, ou de façon plus spontanée et collective en adhérant à des associations. Même si le nombre de migrants qualifiés engagés dans ces activités est encore limité, il n'en demeure pas moins que ce fait constitue une réalité qui émerge.

## Bibliographie

- 1) Anderson B, 2002, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du Nationalisme*, Paris : La Découverte.
- 2) AssogbaY, 2002, « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », <http://www.erudit.org/revue/nps/2002/v15/n1/008263ar.pdf>, page consultée le 20/ 04/ 08.
- 3) Barré R, Hernandez V, Meyer J-B, 2003, *Les diasporas scientifiques/Scientific diasporas : comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et ingénieurs expatriés ?* IRD-Ministère des Affaires Etrangères, Editions IRD (forthcoming) : [www.ird.fr/dev](http://www.ird.fr/dev).
- 4) Dia I-A, 2005, « Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines: le cas du Sénégal », *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien* Nr. 8/, 5. Jg, [http://www.univie.ac.at/ecco/stichproben/Nr8\\_Dia.pdf](http://www.univie.ac.at/ecco/stichproben/Nr8_Dia.pdf), page consultée le 17/07/0/ 08.
- 5) Dia H, 2009, *Diaspora et développement du Sénégal : historicité et perspectives*, Rapport de ENDA-Europe sur l'implication des diasporas sénégalaises dans le développement du Sénégal, Programme DIAPODE (Diasporas pour le développement).
- 6) Diminescu D, 2010/1 « Présentation », in *Réseaux*, n° 159, p. 9-13.
- 7) Dufoix S, 2003, *Les diasporas*, P.U.F. « Que sais-je ? », p. 3-6, [www.cairn.info/les-diasporas--9782130539292-page-3.htm](http://www.cairn.info/les-diasporas--9782130539292-page-3.htm), page consultée le 23/05/2011.
- 8) Fall, A, 2007, Rapport final d'évaluation externe du programme « Transfert of Knowledge Trough Expatriate Nationals » (TOKTEN) et de formulation du descriptif d'un nouveau programme. [erc.undp.org/evaluationadmin/downloaddocument.html?docid=3509](http://erc.undp.org/evaluationadmin/downloaddocument.html?docid=3509), page consultée, le 23/ 06/ 2010.



- 9) Findlay A et al, 1996, Skilled international migration and the global city : a study of expatriates in Hong Kong, *Transactions of the Institute of British Geographers* 21, 49-61.
- 10) Gueye A, 2001, *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan.
- 11) Gueye A, 2009, « De la diaspora noire : enseignements du contexte français », in *Revue européenne des migrations internationales* [en ligne], vol. 22 - n°1 | 2006, <http://remi.revues.org/index2710.html>, page consultée le 17/ 05/ 2010.
- 12) Lacroix T et al, 2008/2, « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 24, p. 23-43.
- 13) Meyer J- B, 2008. "La circulation des compétences, un enjeu pour le développement". In *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, n°2 | URL : <http://aspd.revues.org/167>, page consultée le 18/ 06/ 2010.
- 14) Nedelcu M, 2010/2 « (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ? », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 26, p. 33-55.
- 15) Niang A, 2010. "Migration Diaspora et développement : Evolution et perspectives au Sénégal". In *Revue africaine des sciences sociales et de la santé publique*, n°1, Bamako.
- 16) OIM, 2009, *Migration au Sénégal : profil national 2009*, Genève.
- 17) Riutort P, 2010, *Précis de sociologie*, Paris, PUF.
- 18) Salt J, 1992, Processes among the Highly Skilled In Europe. *International Migration*, 26 (2). 484-505.
- 19) Waast R, 2003, « Diasporas en contexte » in *Les diasporas scientifiques*, IRD.